



École Les Jeunes Découvreurs

L'alizé

Bonjour chers parents !

Nous sommes déjà à la mi-année, le temps file à vive allure. Afin de bien continuer ce que nous avons amorcé, nous vous faisons parvenir les dernières nouvelles de notre école.

INSCRIPTIONS 2018-2019

La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera **du 5 au 16 février 2018**.

INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR LES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT DÉJÀ NOTRE ÉCOLE

Vous avez reçu récemment les informations pour l'inscription en ligne, laquelle devra se faire entre le 5 et le 16 février 2018.

INSCRIPTIONS AU SECONDAIRE

Pour les élèves qui fréquenteront le **SECONDAIRE**, vous recevrez la fiche d'inscription par votre enfant afin de procéder au choix de cours. Vous devez compléter les informations demandées et retourner les formulaires à l'école, le plus rapidement possible, par le biais de votre enfant, et ce, **MÊME SI ce dernier fréquentera une AUTRE ÉCOLE** que De Montagne l'an prochain.

INSCRIPTION D'UN ENFANT QUI AURA 5 ANS AU 30 SEPTEMBRE 2018

La période d'inscriptions est également du **5 au 16 février 2018** de 9h à 11h30 et de 13h15 à 15h30 au secrétariat de l'école.

Il est nécessaire de prendre **RENDEZ-VOUS** en appelant à l'école. Il sera **obligatoire** de fournir :

- Une **preuve de résidence** (n'importe quel compte avec votre nom et votre adresse. Le permis de conduire n'est pas admissible).
- L'original du **certificat de naissance** de l'enfant.
- Le numéro de carte **d'assurance maladie** et la date d'expiration de celle-ci.

POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION

Nous vous invitons à lire les modifications apportées à la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves sur le site de la commission scolaire :

<http://www.csp.qc.ca/www/cs-eg-p.asp>.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

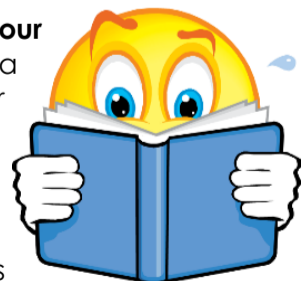
Les enfants auront congé lors des journées pédagogiques des **16 et 19 février**. Le service de garde sera en fonction.

En suivi à la journée de fermeture des écoles du 23 janvier, nous vous informons que la journée de force majeure qui deviendra **une journée de classe est celle du 3 avril prochain**.

La journée pour force majeure du 30 janvier 2018 demeurera une journée pédagogique puisqu'elle se trouve à moins de 15 jours ouvrables de la journée de fermeture. Le calendrier scolaire 2017-2018 sera corrigé et déposé sur le portail de la CSP.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les *Journées de la persévérance scolaire* se dérouleront du **12 au 16 février pour une 14^e édition**. Nous partageons tous l'importance de promouvoir la persévérance scolaire sur une base régulière, mais également d'y accorder une attention et une importance particulière durant cette semaine. Ces journées visent à engager tous les acteurs scolaires dans la valorisation de l'éducation et de la persévérance. Comme nous tenons à développer à l'école une culture de la persévérance, cette semaine sera une autre belle occasion d'en parler davantage et de faire vivre différentes activités à nos élèves.



REMISE DE CERTIFICATS HONORIFIQUES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2018

: durant la semaine de la persévérance, il y aura remise d'un prix de la reconnaissance (certificat honorifique) pour une fille et un garçon de 6^e année s'étant démarqués par leur persévérance scolaire et leur succès.



SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

La semaine des enseignantes et enseignants aura lieu du **5 au 9 février**. Encouragez votre enfant à démontrer, à sa façon, son appréciation à son enseignante ou enseignant.

30^E CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE 2018 : M'AS-TU VU ? SOIS VIGILANT !

Dans le cadre de la Campagne de sécurité dans le transport scolaire qui aura lieu du **29 janvier au 9 février** prochain, l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) distribue, ce mois-ci, dans les écoles primaires des livres, des affichettes, des feuillets d'animation en classe et des feuillets pour les élèves du préscolaire à la 3^e année. Ces outils ont été créés afin de sensibiliser les jeunes et leurs parents à adopter des comportements sécuritaires en lien avec le transport scolaire.



Connaissez-vous bien les règles de sécurité en transport scolaire ? Prenez deux minutes pour écouter **les capsules de Bubusse** et en apprendre davantage sur les comportements sécuritaires à adopter. En plus de ces huit capsules diffusées sur le site de l'ATEQ, vous trouverez également des jeux interactifs, des images à colorier et d'autres activités amusantes sur le thème de la sécurité routière.

RELÂCHE SCOLAIRE

Du **5 au 9 mars**, les élèves du préscolaire et du primaire seront en congé. Le service de garde est fermé durant cette semaine. Nous reverrons les élèves le **lundi le 12 mars** aux heures régulières.

CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE!

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Les auditions pour le spectacle de fin d'année auront lieu Les **12, 13 et 14 février**. Vérifiez les affiches !

VOLLEYBALL – CLASSIQUE DES AIGLES 2018

Le tournoi de la relève des 5^e année aura lieu le jeudi 1^{er} mars de 15h35 à 18h, au gymnase de l'école. D'autres écoles de Boucherville seront présentes à cette compétition. Les parents sont les bienvenus.

Pour la 7^e année consécutive, le jeudi 22 mars de 15h35 à 18h, au gymnase de notre école, se tiendra un tournoi de mini volley-ball soit la Classique des Aigles. Bravo à tous nos participants et bienvenue aux parents spectateurs.

ACTIVITÉ PATINAGE - MIDI

Depuis le 24 janvier, les élèves des 2^e et 3^e cycles ont la chance de profiter de la patinoire extérieure (ville de Boucherville) à l'heure du midi avec le service de garde. Les mercredis sont réservés pour les élèves du 3^e cycle et les vendredis pour les élèves du 2^e cycle.

Chaque matin, un employé de la ville débarre la cabane s'il juge que la glace est en bon état. C'est donc l'information qui nous permet d'annoncer si l'activité a lieu ou non. Les élèves qui participent à cette activité doivent être autonomes pour lacer leurs patins dans la cabane. Le port du casque est obligatoire.



CAPSULES DU CÉ

Saviez-vous que...

- Concernant la mesure ministérielle « La lecture à l'école » dédiée à l'acquisition de livres et de documentaires, pour en bénéficier, l'école doit obligatoirement défrayer un montant de base à même son budget de fonctionnement. Montant qui est bonifié par le ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur. Le ratio est le suivant : 45 % école et 55 % MEES.
- Le budget « Soutien à la composition de la classe ou Annexe 49 » est une allocation allouée par le MEES aux commissions scolaires qui, par la suite, répartissent les sommes reçues entre les écoles de leurs territoires. Pour notre part, l'argent qui nous est alloué sert à financer l'engagement d'une technicienne en éducation spécialisée et sert également à la libération



d'enseignants pour la concertation et la mise en place de pratiques novatrices en matière de pédagogie.

- La mesure ministérielle intitulée « Initiatives des établissements » est utilisée pour défrayer les coûts en matériel didactique, en matériel d'ergothérapie et à financer l'ajout d'heures pour le service en éducation spécialisée (classes TSA).
- Finalement, concernant la mesure « Partir du bon pied » qui est dédiée exclusivement aux classes du préscolaire et de première année, les sommes reçues ont permis cette année de financer le service Ribambelle au préscolaire, d'ajouter du temps en psychoéducation et en éducation spécialisée. En ce qui a trait à la première année, la subvention a permis l'ajout d'un soutien à l'enseignement en classe, deux jours semaine.

Grille-matières 2018-2019 - anglais accru

Nous souhaitons vous informer qu'il ne sera plus possible d'offrir l'anglais accru au 3^e cycle l'an prochain (2h30 d'anglais à l'horaire pour les élèves du 3^e cycle) étant donné qu'il y a maintenant un nouveau champ d'enseignement reconnu pour l'art dramatique ce qui n'était pas le cas auparavant. Les titulaires des classes du 3^e cycle n'auront plus la possibilité, à compter de l'an prochain, de dispenser cette matière aux élèves. Les périodes d'art dramatique enseignées par un spécialiste s'en trouveront donc augmentées. Cette matière en est une prépondérante puisqu'elle est enseignée à chaque niveau du primaire.

Pour pallier cette situation, en septembre, nous offrirons aux élèves l'anglais en activité extrascolaire.

Notre pédagogie

L'originalité pédagogique de notre milieu et pour laquelle le personnel s'enorgueillit sont, sans conteste, l'approche différenciée, l'enseignement en boucle (*looping*) et par projet ainsi que la conception de la grande majorité du matériel didactique par les équipes-cycles.

Les technologies de l'information et de la communication occupent une grande place dans les divers projets et activités pédagogiques présentés aux élèves. L'école profite d'un équipement informatique diversifié et d'avant-garde. Cela se traduit entre autres, par l'utilisation du portail, de sites numériques, des laboratoires d'informatique mobiles (portables et tablettes électroniques), d'équipement en robotique et des tableaux numériques interactifs dans toutes les classes.

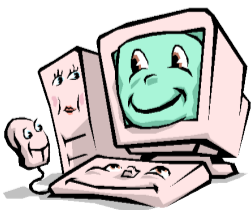
Les activités de lecture et l'appropriation de la littérature jeunesse constituent les pierres angulaires de l'enseignement du français. En outre, la bibliothèque centrale qui compte au-delà de 10 000 documents comprenant des collections de livres de qualité et variées, notamment au plan de la littérature, des bandes-dessinées, des sciences, des sciences-sociales, des technologies, des arts et des sports est d'une grande richesse.

Enfin, de multiples activités scolaires, extrascolaires et parascolaires, tout au long de l'année, favorisent un mode de vie physiquement sain et actif, et ce, dans un environnement sécuritaire.

En dernier lieu, conformément à la *Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif (MESS)*, l'école favorise et insiste sur la consommation d'aliments santé.

MOT DE L'INFIRMIÈRE

L'envers des technologies !



Bien qu'elles soient essentielles, utiles et omniprésentes, les technologies ont leurs effets pervers. Depuis quelques années, l'âge d'exposition des enfants à l'univers virtuel (écrans, télévisions, tablettes...) est de plus en plus jeune. Ils sont des petits génies et savent très bien les manier. Cependant, ils deviennent rapidement « accro » à ces technologies tout-à-fait adaptées pour leur âge. La rapidité des séquences d'images (entre 3 et 8 secondes), les couleurs vives, et l'attention que génèrent ces jeux vidéo occasionnent une excitation du cerveau.

Quand ces petits apprenants prennent place sur les bancs d'école, ils ne retrouvent pas les changements visuels et les stimuli présents dans les jeux vidéo; leur cerveau tombe facilement dans la lune et la concentration diminue.



École Les Jeunes Découvreurs

L'alizé

La surexcitation cérébrale peut occasionner un manque de concentration et des difficultés d'apprentissage. Selon Santé Canada, les jeunes ne devraient pas être exposés plus de 2 heures/jour aux technologies et ce tout écran confondu! Idéalement, éviter le matin avant l'école et 2 heures avant de le coucher, car la lumière bleue des écrans empêche la libération de l'hormone du sommeil. Favoriser les déjeuners en famille et les activités à l'extérieur, toute la famille y gagnera!



Geneviève Aubé, Infirmière

RAPPEL IMPORTANT

Sécurité routière DEVANT L'ÉCOLE : nous vous demandons votre collaboration afin de respecter l'aire de stationnement des autobus et berlines le matin du côté de la rue Jacques-Cartier, entre 8h et 8h15 en vous stationnant ailleurs. En effet, nous remarquons que les mauvaises habitudes ont été reprises par certains parents (**virage en U, stationnement dans les zones interdites, débarcadère, etc.**)



AUTRES RAPPELS IMPORTANTS

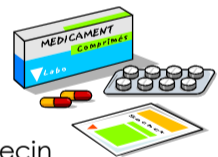
1. MÉDICAMENTS

EN AUCUN CAS, UN MEMBRE DU PERSONNEL NE PEUT ADMINISTRER UN MÉDICAMENT SANS PERMISSION ÉCRITE PRÉCISE DES PARENTS (formulaire officiel de l'école). Lorsqu'un médicament est administré à l'école, il s'agit alors d'une **mesure exceptionnelle**.

Tous les types d'allergies sont déclarés. Veuillez nous aviser de tout changement concernant l'état de santé de votre enfant. De plus, il est interdit d'apporter un médicament sans ordonnance à l'école. Dans toute situation, l'infirmière doit préparer une procédure d'administration.

Le médicament prescrit doit donc :

- être dans son contenant d'origine;
- porter l'étiquette originale de la pharmacie (incluant le nom de l'enfant et du médicament, la dose et la fréquence d'absorption). Tout médicament non prescrit par un médecin ne pourra donc être administré à votre enfant : aspirine, sirop pour la toux, gouttes pour les yeux, etc.;
- Si possible, quand il s'agit d'antibiotiques, veuillez demander à votre médecin d'ajuster la prescription de sorte que les doses puissent être administrées à la maison.



2. REPRENDRE LA ROUTINE

Depuis le retour du congé des Fêtes, nous constatons que **plusieurs élèves arrivent en retard le matin et le midi, d'autres oublient leurs souliers, collations, boîtes à lunch, salopettes ou autres effets de la maison**. Pour s'assurer de mettre en place toutes les conditions gagnantes pour favoriser les apprentissages scolaires, il serait souhaitable de vous donner des moyens pour que votre enfant arrive à l'heure et qu'il ait tout ce dont il a besoin pour passer une bonne journée.

Si toutefois vous étiez en retard ou que la température ait obligé les élèves à demeurer à l'intérieur, il est possible que toutes les portes soient barrées. Nous vous rappelons que vous devez passer **par l'entrée principale** au secrétariat. Merci de votre collaboration.

3. L'HIVER ET LE FROID

Plusieurs de nos enfants, surtout nos grands, ne s'habillent pas assez chaudement pour rester à l'extérieur lors des récréations et encore moins à l'heure du midi, où ils doivent passer un bon moment dehors. Pour que les élèves puissent profiter au maximum de ces temps de pause, nous croyons qu'ils devraient s'habiller très chaudement pour pouvoir s'exposer aux rigueurs de l'hiver confortablement et ainsi bénéficier des plaisirs de notre saison froide.

Il importe que les enfants aient leurs souliers à l'école afin de ne pas garder les bottes toute la journée.



4. LA SAISON DES MICROBES

C'est actuellement la saison où les microbes prolifèrent (rhume, gastro, maux de ventre, etc.). Si votre enfant attrape un « vilain microbe », **il est important de le garder à la maison**. Ces maux sont la plupart du temps contagieux.

N'oubliez surtout pas d'aviser la secrétaire (poste 0) et le service de garde (s'il y a lieu, au poste 6) de l'absence de votre enfant au 450 655-7892.

5. APRÈS LES HEURES DE CLASSES

Veuillez noter que les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde après les heures de classes, ne sont pas sous la responsabilité des éducatrices. Par conséquent, nous leur demandons de ne pas demeurer sur le terrain de l'école.

6. MATÉRIEL AUTORISÉ LORS DES RÉCRÉATIONS

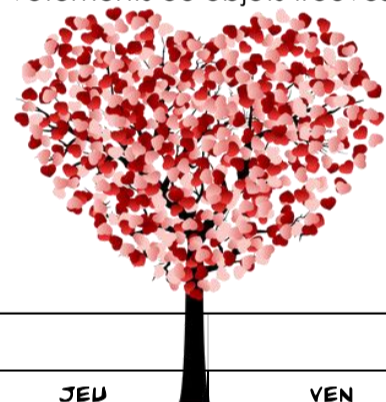
Seuls le mini hockey et les lunettes de sécurité sont autorisés à l'école. Merci de votre collaboration.

7. OBJETS PERDUS

Afin d'éviter les pertes d'objets ou vêtements, prière d'écrire le nom de votre enfant à l'intérieur de son manteau, salopette, cache-cou, tuque, mitaines, bottes, souliers, boîte à lunch, sac d'école, etc. Plusieurs enfants oublient que certains objets leur appartiennent, le fait d'écrire leur nom aide grandement le personnel de l'école à remettre à qui de droit les vêtements ou objets trouvés.

Bon mois de février et bonne fête de la **saint-valentin** !

La direction



FÉVR-18						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
Inscriptions 2018-2019 : du 5 au 16 février				2E CYCLE : VISITE DE L'AUTEURE GENEVIÈVE GUILBAULT		
		Sécurité dans le transport : du 29 janv. au 9 février				
4	5	6	7	8	9	10
		3E CYCLE : MUSÉE DES BEAUX ARTS	3E CYCLE : MUSÉE DES BEAUX ARTS			
		ÉCHEC 15H40 À 16H35	KARATÉ 15H50 À 16H35	HIP HOP 12H10 À 13H10	HIP HOP 12H10 À 13H10	
* Semaine des enseignants et enseignantes *						
11	12	13	14	15	16	17
			PRÉSCO : SPECTACLE MAGISLAIN	HIP HOP 12H10 À 13H10	JOURNÉE PÉDAGO	
		Semaine de la persévérance scolaire				
		ÉCHEC 15H40 À 16H35	KARATÉ 15H50 À 16H35			
18	19	20	21	22	23	24
	JOURNÉE PÉDAGO	1E CYCLE : THÉÂTRE "LE CŒUR EN HIVER"		HIP HOP 12H10 À 13H10	HIP HOP 12H10 À 13H10	
		ÉCHEC 15H40 À 16H35	KARATÉ 15H50 À 16H35			
25	26	27	28			
		ÉCHEC 15H40 À 16H35	KARATÉ 15H50 À 16H35			